

La version que vous consultez n'est pas définitive. Cette fiche d'activité peut encore faire l'objet de modifications. La version finale sera disponible le 1er juin.

6.00 crédits	30.0 h	Q1
--------------	--------	----



Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !

Enseignants	Devresse Marie-Sophie ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	La participation à ce cours demande une formation de base en criminologie et en droit pénal.
Thèmes abordés	<p>La définition de la politique criminelle en tant que méthode de lutte contre les phénomènes criminels sera interrogée dans son rapport avec les notions de politique publique et de politique pénale ; les champs d'action respectifs de ces modes d'intervention publique seront examinés. La manière dans laquelle le concept de politique criminelle s'est construit, en correspondance avec l'évolution plus générale des modes d'intervention de l'Etat, sera analysée en référence à la littérature scientifique contemporaine et sur la base de documents politiques choisis.</p> <p>Des exemples concrets de politiques criminelles seront étudiés. Ils donneront l'occasion, d'une part, de mettre en évidence les notions plus spécifiques mobilisées dans le domaine des politiques criminelles (prévention, efficacité, expertise, criminalistique), ainsi que les usages du savoir scientifique dans la définition et la mise en oeuvre de ce champ.</p> <p>D'autre part, ils permettront développer une réflexion sur les méthodologies employées et sur celles disponibles, et de poser la question du rôle du chercheur et de l'expert dans les processus d'évaluation des politiques criminelles.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser les principaux outils conceptuels permettant d'analyser la conception et la mise en oeuvre des politiques criminelles - Comprendre la manière dans laquelle les politiques criminelles sont construites et évoluent - Comprendre le rôle joué par le savoir scientifique à la fois dans la conception des politiques criminelles et dans leur mise en oeuvre - Connaître les principaux outils méthodologiques pertinents pour la recherche et l'évaluation dans ce domaine - Se familiariser avec des exemples concrets de recherches menées dans le domaine étudié
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>L'ensemble du séminaire vise à l'élaboration d'un projet de recherche présenté sous forme de devis de recherche, de plan raisonné d'article ou de poster scientifique.</p> <p>L'évaluation vise à mesurer l'acquisition des apprentissages précisés ci-dessus.</p> <p>Dans le cadre de ce cours, les étudiant-es sont évalué-es sur la base d'un travail personnel obligatoire (en français) à remettre en fin de quadrimestre (100% de la note finale).</p> <p>La présence à ce cours est requise. La titulaire du cours peut, en vertu de l'article 72 du Règlement général des études et examens, proposer au jury de s'opposer à l'inscription à un examen (de la session de janvier/juin ou de septembre) d'un-e étudiant-e qui aurait été absent-e à au moins 3 cours, sans fournir de motif justifié pour ses absences.</p> <p>Le recours à l'IA dans les productions personnelles doit être justifié et mentionné sous peine d'annulation de l'épreuve au motif de tricherie.</p>
Méthodes d'enseignement	<p>Durant le cours, les étudiants seront amenés (individuellement ou en petits groupes) à apporter leur contribution à l'analyse théorique d'exemples de politiques criminelles spécifiques et à envisager des hypothèses de recherche dans des domaines divers. Certaines séances du cours seront dispensées sous forme de cours ex cathedra. Les séances relatives aux recherches effectuées seront interactives et orientées vers la construction d'un travail personnel. Les étudiants seront amenés à animer certaines séances par la présentation de leurs réflexions.</p>
Contenu	<p>Sur la base d'une appréhension des différentes acceptions des termes "politique criminelle", le cours vise à présenter d'abord certains modèles théoriques de politique criminelle et à les illustrer par des recherches réalisées sur le sujet dans divers domaines (stupéfiantes, terrorisme, violences conjugales ou intrafamiliales etc.).</p>

	Il s'agira, ensuite, d'étudier des dispositifs et des pratiques spécifiques de lutte contre le crime et d'appréhender divers modèles d'évaluation de ces politiques. Une telle approche permettra de développer la connaissance des outils de recherche utilisés afin de fonder la politique criminelle et d'en assurer le suivi et l'évaluation.
Ressources en ligne	Sur Moodle: Documents en lecture obligatoire et en lecture facultative PowerPoints des séances ex-cathedra Rapports de recherche et rapports d'évaluation présentés à titre d'exemples
Bibliographie	Documents et bibliographies proposés sur Moodle.
Autres infos	Le plan du cours et les thématiques abordées seront établis en collaboration avec les étudiant-es. Des éléments bibliographiques seront proposés aux étudiant-es, comprenant éventuellement des textes dont la lecture sera obligatoire.
Faculté ou entité en charge:	ECRI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en criminologie	CRIM2M	6		